

## Communiqué de Presse

---

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

### Levine Keszler conseille le Groupe Onoré dans le cadre de son acquisition de So Mochi

Le Groupe Onoré, acteur international spécialisé dans la production de produits surgelés premium, annonce l'acquisition de So Mochi, spécialiste français du mochi glacé.

Poursuivant son développement, le Groupe Onoré, soutenu par Waterland Private Equity, réalise sa quatrième acquisition en deux ans – et la première en France. Cette opération renforce l'offre de produits premium du groupe dans le cadre de sa stratégie d'expansion internationale, notamment avec des marques phares telles que Boncolac, leader de la pâtisserie et du snacking surgelés.

Grâce à son savoir-faire glacier français et au respect de la fabrication traditionnelle asiatique du mochi en pâte de riz, So Mochi a su allier expertise industrielle et authenticité pour devenir l'un des cinq premiers acteurs de ce segment et le référent premium du mochi glacé en France et en Europe.

Cette opération permet à So Mochi de rejoindre un groupe de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le siège du Groupe Onoré est situé à Toulouse et compte sept sites de production en France et en Angleterre et réunit plus de 1 000 collaborateurs.

**Levine Keszler** a conseillé le Groupe Onoré dans le cadre de cette acquisition.

*Conseils de Groupe Onoré :*

Aspects juridiques transactionnels : **Levine Keszler** (Serge Levine, Rebecca Zbili, Pierre-Alexandre Diaz)

Droit fiscal : **Mamou Boccara** (Virginie Aïdan)

Droit de la propriété intellectuelle : **Steering Legal** (Stephanie Berland, Leslie Herail)

Droit du travail : **DJS Avocats** (Camille Smadja, Levana Chemla)

Due diligence financière : **PwC** (Laurent Majubert, Loic Favre), **COGEP** (Eric Frizzi, Solenne Campus)

Financement : **Willkie Farr & Gallagher** (Georges Balit, Pauline Sarda, Laurence Raud, Valentin Decre)

Conseil de *So Mochi* :

**Sense Avocats** (David Sitri, Alexandre Leclercq, Daria Sauer)

## A propos de Levine Keszler

Levine Keszler est un cabinet indépendant fondé en 2018 par des avocats issus de grandes firmes internationales et compte désormais six associés. Boutique dédiée aux opérations transactionnelles de *mid-market*. Son activité est aujourd'hui organisée autour de six spécialités : *Private Equity/Venture Capital*, *M&A*, Droit Boursier, Financement, Immobilier et Contentieux commercial.

Levine Keszler dispose d'une expertise particulière en matière d'opérations de M&A françaises et internationales, plus particulièrement dans les secteurs de la technologie, des sciences de la vie, de l'industrie et des services B to B.

Pour plus d'information : [www.levinekeszler.com](http://www.levinekeszler.com)

---

### Contact presse

Nicolas de Courtivron

[ndecourtivron@levinekeszler.com](mailto:ndecourtivron@levinekeszler.com)

### Levine Keszler

11 rue Auber

75009 Paris

Tél : +33 1 83 62 08 56

[www.levinekeszler.com](http://www.levinekeszler.com)